

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CFDT Cadres appelle les Pouvoirs publics et les employeurs à encourager l'emploi des cadres seniors pour créer de la valeur

CONTACTS

Relations presse
+33 6 89 04 25 27

Sandrine Ourcival
Secrétaire nationale
CFDT Cadres
+33 6 31 01 60 92

Laurent Dumanche
Secrétaire général
CFDT Cadres
+33 1 56 41 55 00

 /CFDTCadres

 Cfdt-cadres

Avec le vieillissement croissant de la population française, la CFDT Cadres demande une accélération des initiatives gouvernementales et d'employeurs afin d'élaborer des propositions pour permettre l'accompagnement des cadres seniors jusqu'au moment de leur départ en retraite effective.

Dix mois après la loi sur l'emploi des seniors, un changement de paradigme nous semble toujours nécessaire afin de mieux valoriser les savoir-faire des cadres seniors dans les entreprises en s'appuyant sur leur expérience et leur expertise pour créer de la valeur dans notre société.

Nous devons mettre fin aux humiliations subies par le fait que, dans leur très grande majorité, ceux-ci ne soient plus désirés dans le monde du travail et reconnaître la réalité des contraintes économiques liées à l'allongement de leur vie professionnelle.

Leur proposer des parcours professionnels pour les maintenir dans l'emploi, encourager leur employabilité tout au long de leur vie professionnelle permettrait d'enrayer en partie la baisse programmée des recettes de l'État. Il s'agit d'un enjeu politique majeur pour faire face à l'évolution démographique, aux besoins de financement de la protection sociale et de notre système de retraite par répartition.

Grâce au dialogue social entre partenaires sociaux autour des dispositions de l'ANI (valorisation des contrats d'expérience, entretien de parcours professionnel...) et des négociations dans les branches professionnelles, des améliorations timides sur le taux d'emploi des seniors sont aujourd'hui perceptibles dans certaines grandes entreprises (EDF, la SNCF...). Lorsque l'on crée les conditions de la négociation, avec l'ambition de lever les freins au recrutement des demandeurs d'emploi Cadres seniors exposés au risque d'un chômage longue durée, cela fonctionne.

La CFDT Cadres appelle à agir d'urgence pour combattre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination fondée sur l'âge des travailleurs afin de préserver la santé et la dignité des Cadres seniors.

Il devient essentiel de changer nos conceptions, notre ressenti et nos actions à l'égard de l'âge et du vieillissement, parce que « *Vivre c'est vieillir, rien de plus* » (Simone de Beauvoir).